

Don de 104 livres du conseil-général de la commune de Pfaffenhoffen (Bas-Rhin) pour l'équipement d'un cavalier, lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de 104 livres du conseil-général de la commune de Pfaffenhoffen (Bas-Rhin) pour l'équipement d'un cavalier, lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 354-355;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17932_t1_0354_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Liberté Egalité Fraternité

11

Citoyens représentants,

Le moment de votre triomphe et de votre gloire est arrivé, le peuple françois voit avec satisfaction que vous luy tenez parole en le conduisant au bonheur que vous lui avez promis : partout nos armées triomphent au dehors et dans l'intérieur, vous venez de faire succéder la justice et la clémence aux jours de deuil et de terreur qui n'ont que trop longtemps affligé notre existence : il ne vous reste plus qu'un pas à faire, pour mettre la dernière main à notre félicité, vos coeurs nous garantissent que nous n'aurons aucun voeu à former à cet égard.

Déjà vous avez eu l'énergie de terrasser le tiran et ses complices, votre activité et votre courage ont déjoué l'atroce projet qu'ils avoient conçu, d'élever parmi nous des montagnes de cadavres, pour s'élever plus facilement à l'usurpation de l'autorité suprême; grâces immortelles vous en soient rendues : vous avez saisi le véritable moyen de faire aimer la révolution, déjà nous commençons à respirer un air libre et pur et nous apercevons l'aurore des beaux jours qu'elle nous promet.

Continuez, citoyens représentants, à soutenir avec fermeté le système que vous avez adopté, forcés au silence et faites rentrer dans le néant, ces vils agitateurs, ces hommes de sang, qui ne parloient que de cachots et de meurtres; ils n'empruntoient le masque du patriotisme, que pour parvenir aux places qu'ils désiroient, égoïstes également dangereux et méprisables ils n'auroient point hésité à sacrifier la nation entière à leur intérêt particulier.

Citoyens représentants, ce que nous venons de dire, n'est que l'analyse et l'heureux résultat des principes de justice et d'humanité qui se trouvent consignés dans votre adresse au peuple françois; nous n'avons pu en entendre la lecture, sans être pénétrés de la plus vive émotion; daignez en recevoir l'expression de notre reconnaissance et l'assurance de notre entier dévouement à la Convention, à laquelle nous avons tous juré soumission et fidélité. Vive la République, vive la Convention.

Salut et fraternité.

DRUON, *maire*, DENOUCY, *agent national*
et vingt autres signatures.

10

Le citoyen Dechien, marchand de bois à Nancy [Meurthe], offre à la République 25 pièces de chêne de la première qualité, propres à la marine, et propose d'en fournir une plus grande quantité au prix du maximum.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Marine (13).

(13) P.-V., XLVIII, 10.

La municipalité de Castres, département du Tarn, envoie à la Convention le procès-verbal de la séance de la cinquième sans-culottide, dans laquelle, en vertu d'un arrêté invitatif du département, elle a décerné une couronne rurale à un agriculteur vertueux.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (14).

La municipalité de Castres, département du Tarn, informe la Convention nationale que, conformément à l'arrêté de ce département qui invite chaque municipalité à rechercher l'habitant de la campagne qui s'occupoit le plus assiduellement à l'étude de fertiliser la terre, et qui joignait à ses connoissances dans l'agriculture une vie sans reproche et une probité sans tache, pour lui accorder une récompense de 75 livres et une couronne rurale; elle a, dans une fête et au milieu des applaudissemens, décerné ces honneurs à Jacques Viala, agriculteur, qui en a été jugé le plus digne par toute l'assemblée. Elle fait passer le procès verbal contenant les détails de cette fête qui a eu lieu le cinquième Sans-culottide, jour consacré aux récompenses, et estime que la publicité qui lui seroit donnée, ou à la lettre qu'elle écrit à ce sujet, seroit utile à la chose publique. Elle manifeste aussi le désir de voir consacrer par un décret l'arrêté du département du Tarn, relatif aux récompenses rurales (15).

12

L'agent national du district de Wissembourg [Bas-Rhin], adresse à la Convention la copie d'une lettre du conseil-général de la commune de Pfaffenhoffen, qui offre deux de ses concitoyens en qualité de défenseurs de la patrie.

Il annonce que la commune de Volmersweiler, dont les habitans sont peu fortunés, donne 104 L pour contribuer à l'équipement d'un cavalier national, et fait présumer que l'exemple de cette commune sera bientôt suivi par plusieurs autres.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

[*L'agent national du district de Wissembourg au président de la Convention nationale, du 14 vendémiaire an III*] (17)

Citoyen président,

Je m'empresse de t'adresser ci-joint copie d'une lettre du conseil général de la commune

(14) P.-V., XLVIII, 10.

(15) Bull., 8 brum. (suppl.).

(16) P.-V., XLVIII, 10. Bull., 7 brum. (suppl.).

(17) C 323, pl. 1384, p. 24.

de Pfaffenhoffen, qui offre deux de ses concitoyens à la patrie, pour combattre les hordes esclaves de la Prusse et de l'Autriche, et qui brûlent d'imiter leurs vaillans frères d'armes, qui leur ont donné l'illustre exemple d'être vainqueurs, ou de mourir en défendant la cause de notre sainte liberté et les droits sacrés et imprescriptibles de l'homme.

Je t'informe en même tems que la commune de Volmersweiler, composée d'habitans dont les facultés pécuniaires sont généralement assez médiocres, vient de déposer dans mon bureau la somme de 104 L pour contribuer à l'équipement d'un cavalier national, et on m'a annoncé que plusieurs communes en suivront.

Salut et fraternité.

BOUL.

[Copie d'une lettre de la municipalité de Pfaffenhoffen à l'agent national du district de Wissembourg, s. d.] (18)

Les maires et officiers municipaux de la commune de Pfaffenhofen au citoyen agent national du district de Wissembourg.

Nous t'adressons, citoyen, les deux chasseurs républicains, que nous t'avons annoncé par notre lettre du 6 thermidor dernier.

Les deux chevaux sellés et bridés, et l'armement, équipement et habillement d'un de ces chasseurs nommé Michel Bittermann âgé de 17 ans ont été fournis aux frais communs; de l'habillement, armement et équipement de l'autre nommé Jacques Gerst, âgé de 16 ans, fils du maire de la dite commune a été fourni au frais de son père.

Le citoyen Gerst maire s'est en outre chargé de payer la solde d'un chasseur jusqu'à la paix avec onze sols six deniers par jour, et qu'il est prêt de verser de trois mois en trois mois, chaque fois d'avance dans la caisse qui lui sera indiquée.

Nous désirerions, citoyen, que ces deux républicains fussent incorporés dans le 10^e régiment des chasseurs à cheval; ils ont tout le courage et civisme, dont un vrai républicain peut être susceptible et ils sont déterminés à revenir vainqueurs ou à mourir à leur poste.

Mais, citoyen, il leur manque de l'instruction pour le métier qu'ils vont embrasser, pour cette raison tu voudras faire en sorte que ces deux républicains soient mis pour quelque tems au dépôt dudit régiment pour être à même de pouvoir s'instruire et de se battre utilement.

Salut et fraternité.

*Signé de quatre officiers municipaux
et de GERST, maire,
MORITZ, agent national,
EBERHARD, greffier.*

Pour copie conforme, BOUL, agent national.

13

L'agent salpêtrier du district de Guéret [Creuse] annonce à la Convention qu'il vient de faire partir de ce district 3 090 livres de salpêtre, 1 400 livres de charbon et 300 livres de potasse.

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (19).

14

Les représentans du peuple près l'armée du Rhin font part à la Convention de la joie avec laquelle cette armée a reçu le drapeau que la Convention lui a envoyé; ils annoncent plusieurs avantages remportés sur les Autrichiens et la prise de plusieurs villes et bourgs.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (20).

[Féraud et Neveu, représentans du peuple près l'armée du Rhin, au président de la Convention nationale, du quartier général de Neustadt, le 26 vendémiaire an III] (21)

Citoyen président,

Le 16 vendémiaire, le drapeau dont la république a récompensé le courage de nos frères d'armes leur a été présenté dans la plaine de Montbach. Ils ont tous juré, sous ce signe glorieux, la mort des tyrans et de leurs esclaves; ils ont tous juré l'attachement et le dévouement les plus entiers à la Convention nationale, à la République une et indivisible, et nous avons marché de suite à l'ennemi. Le comité de Salut public a dû vous dire déjà que le lendemain nous lui tuâmes de trois à quatre cents cavaliers et chevaux; nous lui primes cinquante ou soixante hussards, autant de chevaux de selle et quarante-huit chevaux de trait; nous enlevâmes la ville de Frankendal de vive force, et nous primes Sécheltes, Odembach et la ville de Volsheim, et tous les pays adjacents. Le lendemain l'armée de la Moselle et celle du Rhin ont opéré leur jonction à Lautrec, où nous nous réunîmes, les représentans du peuple avec les généraux en chef des armées, pour combiner la marche des deux armées. Le 23, nous nous sommes emparés des villes d'Auterberg, Rockenhausen, Lansberg, Alzeim et Oberhouse; le 24, des villes de Gelneim et Grunstadt. L'armée de la Moselle, avec laquelle nous agissons de concert, prenait en même temps Trarbach, Bergenstel, Birkenfeld, Oberstein, Kirn, Meisenheim, et marche sur Kreuzenach. Demain sans

(19) P.-V., XLVIII, 10-11. *Bull.*, 5 brum. (suppl.).

(20) P.-V., XLVIII, 11.

(21) *Bull.*, 2 brum. *Moniteur*, XXII, 314-315; *Débats*, n° 761, 473-474; *C. Eg.*, n° 797; *M. U.*, XLV, 51; *J. Fr.*, n° 758.